



ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Projet académique

« L'école sur tous les territoires »

2021 - 2025





# Sommaire

Mot du recteur	4
Chiffres clés	5
Introduction	6
<b>Axe 1 - Réussite des élèves</b>	<b>8</b>
Maîtrise des savoirs fondamentaux	9
Les usages du numérique	10
Ouverture européenne et internationale, plurilinguisme et maîtrise des langues vivantes	11
Aménagement des espaces et organisation du temps pour apprendre	12
Parcours, ambition et mobilité	13
Climat scolaire, Valeurs de la République et Engagement	14
Sport, santé, culture et développement durable	15
<b>Axe 2 - L'école pour tous</b>	<b>16</b>
Spécificité des territoires, grande pauvreté, ruralité	17
École inclusive et publics à besoins particuliers	18
Différenciation pédagogique	19
Relation aux familles	20
<b>Axe 3 - Accompagnement des personnels</b>	<b>22</b>
La gestion des ressources humaines de proximité	23
Formation des personnels	24
Travail en équipe	25
Soutien à l'innovation et à l'ouverture européenne et internationale	26
Améliorer les conditions de travail des personnels	27
Prise en compte des spécificités	28



# Mot du recteur

## L'ÉCOLE SUR TOUS LES TERRITOIRES

---

Le projet académique 2021-2025 est né d'un travail collectif, auquel ont contribué directement ceux qui vont le faire vivre chaque jour dans les établissements scolaires de l'académie de Nancy-Metz. Il décline localement les politiques éducatives nationales, en les adaptant aux spécificités du territoire de l'académie, et ce en cohérence avec les enjeux de la région académique Grand Est.

Située au cœur de l'Europe, la Lorraine dispose d'une diversité géographique et démographique contrastée. Son histoire est profondément marquée par les relations franco-allemandes, et par un passé industriel pluriel. Avec des zones très densément peuplées, notamment le long du sillon lorrain qui rayonne autour des deux métropoles de Metz et Nancy, l'académie de Nancy-Metz est riche d'espaces plus faiblement peuplés, notamment en Meuse et dans les Vosges. Ces différences s'accroissent depuis plusieurs années avec une forte baisse démographique qui va se poursuivre et qui nous impose des adaptations.

La réussite des élèves et l'égalité des chances sur tous les territoires s'inscrivent au cœur du nouveau projet académique. Elles en sont le fil rouge. Malgré une réussite aux examens plus élevée que la moyenne nationale, les élèves de notre académie font preuve

aujourd'hui d'une ambition moindre. En conséquence, l'une des priorités de notre projet académique est de veiller à développer l'ambition des élèves pour les accompagner au mieux vers l'enseignement supérieur.

L'ouverture culturelle et interculturelle des élèves lorrains est un facteur de réussite sur lequel nous travaillons collectivement. Il est essentiel que cette ouverture soit à la portée de l'ensemble des élèves de l'académie.

Pour y parvenir, nous faisons de l'accompagnement des professeurs et de l'ensemble des personnels une priorité, avec notamment un plan de formation renouvelé, au plus près des réalités des métiers de l'École du 21<sup>e</sup> siècle, au plus près des territoires et en cohérence avec les besoins identifiés localement, dans une logique de proximité au sein des établissements scolaires.

C'est là toute l'ambition du projet académique 2021/2025 et je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacun pour le mettre en œuvre avec force et conviction.

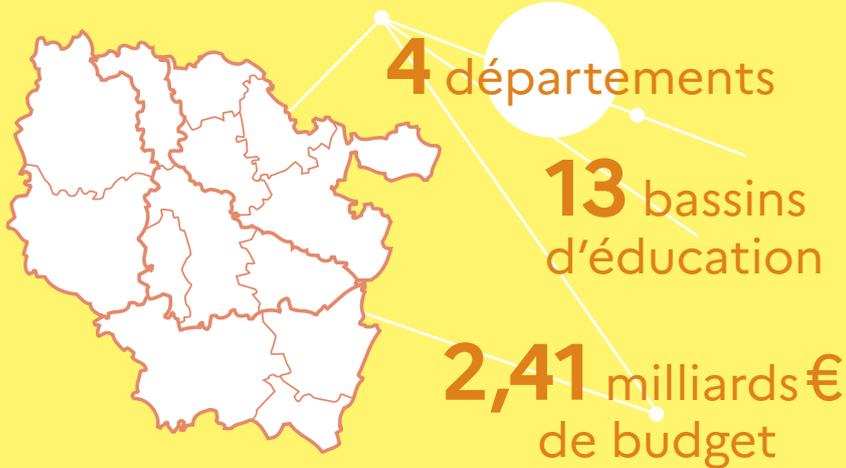
**Jean-Marc Huart**

**Recteur de la région académique Grand Est**

**Recteur de l'académie de Nancy-Metz**

**Chancelier des universités**

# Chiffres clés



**40 445** personnels

**26 690** enseignants public

**3 290** enseignants privés

**10 465** personnels ATSS, de direction, d'éducation, d'information et d'orientation, d'inspection, AESH et assistants d'éducation

**2 086** écoles

**256** collèges

**149** lycées

**3** EREA

**89,3%** de réussite au diplôme national du brevet 2020

**98,5%** de réussite au baccalauréat général 2020

**96,0%** de réussite au baccalauréat technologique 2020

**89,4%** de réussite au baccalauréat professionnel 2020

**87,8%** Production - **90,5%** Service

**56 893** étudiants à l'Université de Lorraine

**44** composantes de formation

**11** écoles d'ingénieurs

**8** IUT

**5** GRETA

**19** CIO

**77,4%** des bacheliers s'engagent dans une poursuite d'étude

# Introduction

## POURQUOI UN PROJET ACADÉMIQUE ?

---

Contrairement à d'autres pays, la France a une politique éducative nationale avec des orientations nationales, des programmes et des réformes qui s'appliquent à l'ensemble du territoire.

Sans vouloir dresser un bilan exhaustif de l'engagement de l'académie de Nancy-Metz dans la mise en œuvre de la politique ministérielle, il convient cependant de souligner l'importance prise par certaines de ses lignes : la priorité au premier degré, la lutte contre la violence scolaire et le harcèlement, l'accompagnement de proximité des personnels, l'école inclusive, l'éducation artistique et culturelle, et, bien sûr, le suivi des réformes. Chaque académie a ses spécificités et, sans s'écarter des objectifs ministériels, le projet académique permet d'adapter les orientations nationales au contexte local et aux spécificités territoriales.

Parmi les particularités lorraines, il faut d'abord considérer la géographie de l'académie, terre de contrastes. La Lorraine a hérité d'une tradition économique agricole et industrielle (mines, sidérurgie, bois), d'où une diversité des territoires (les départements 54 et 57 à dominante urbaine, portés par le dynamisme des métropoles ; les départements 55 et 88 fortement ruraux). D'où aussi la place relativement importante de la voie profes-

sionnelle et de l'apprentissage. La Lorraine d'aujourd'hui est cependant un territoire de sciences, d'innovation, de culture et de tourisme (y compris d'affaires).

La situation frontalière du territoire lorrain est une autre singularité : l'académie de Nancy-Metz est la seule à disposer de frontières avec trois pays étrangers.

La géographie humaine apporte aussi son lot de défis. Parmi les caractéristiques saillantes :

- L'académie figure parmi les plus défavorisées du point de vue des indices moyens de positionnement social (4<sup>e</sup> rang en 2017). La difficulté sociale est multiforme, diluée sur le territoire de l'académie.
- La décroissance démographique constitue une donnée essentielle pour les prochaines années.
- Les zones rurales, dont la population est de plus en plus hétérogène, doivent faire l'objet d'un effort particulier.
- L'académie accueille un nombre important d'élèves migrants, souvent allophones.

La création de la région académique Grand Est au 1<sup>er</sup> janvier 2020 a permis de nouvelles opportunités, à travers le dynamisme d'académies riches en projets et en collaboration. Au cœur de cette dynamique partenariale avec Reims et Strasbourg, l'académie



intéragit avec les collectivités territoriales, les autres services de l'Etat et les acteurs socio-économiques du territoire.

Certaines compétences sont davantage concernées que d'autres dans cette transformation. C'est le cas de la voie professionnelle, de l'information et l'orientation, de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. D'autres compétences académiques ont vocation à intégrer l'échelon régional dans les mois et les années à venir, comme le numérique éducatif et les relations européennes et internationales.

## MÉTHODE DE TRAVAIL

---

Le nouveau projet s'inscrit dans la continuité du projet précédent tout en tenant compte du nouveau contexte de l'académie.

Au cours de la période 2014-2019, un travail conséquent a été effectué dans le cadre des groupes du Programme de Travail Académique, dans les commissions des Bassins d'Éducation et de Formation, dans les circonscriptions... autour de plusieurs thèmes : l'accompagnement des élèves dans leurs parcours et dans leurs apprentissages, la réflexion sur le climat scolaire, sur l'évaluation et sur le pilotage.

Les trois axes retenus peuvent se résumer par des titres très courts : la réussite des élèves, l'école pour tous et l'accompagnement des personnels.

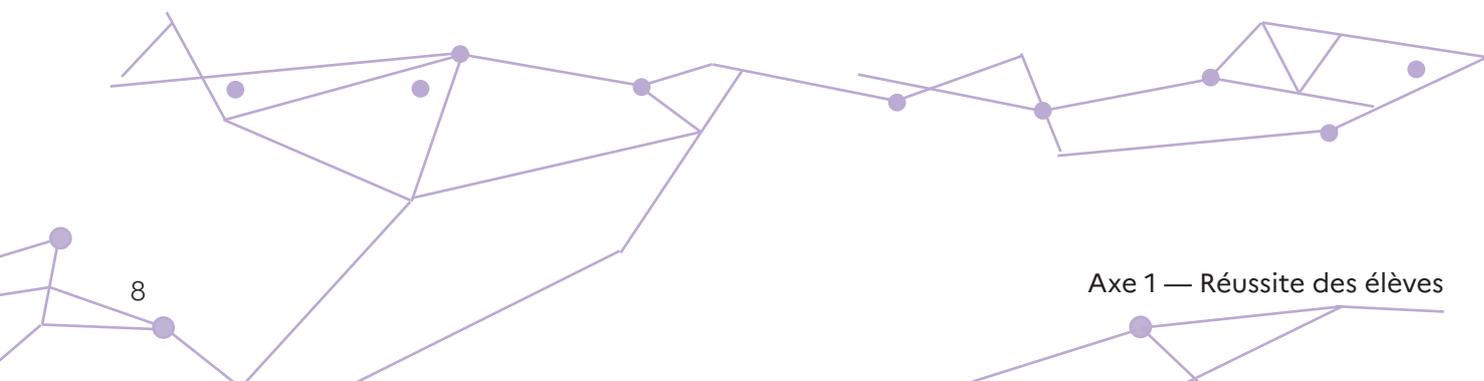
À partir de ces axes, un large appel à contributions a été lancé et le projet 2021-2025 a été écrit à partir des multiples productions recueillies, fruits des réunions des bassins d'éducation et de formation (BEF), des travaux des collèges d'inspecteurs, de la participation de services, et de contributions individuelles reçues via une interface en ligne.

# Axe 1

## Réussite des élèves



Permettre à chaque élève de construire des compétences pour accomplir un projet personnel ambitieux



# Maîtrise des savoirs fondamentaux

Afin de donner toutes les chances aux élèves lorrains, les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) font l'objet d'actions prioritaires.

Les évaluations nationales révèlent les atouts et les faiblesses en français (lecture et compréhension des textes longs) et en mathématiques (calcul mental, résolution de problèmes) ainsi que des écarts dans les résultats suivant les territoires. Les résultats des élèves dans l'académie sont souvent meilleurs que la moyenne nationale.

Le développement des compétences relevant du « respecter autrui » demande une approche globale, dépassant le strict cadre de l'Enseignement Moral et Civique.

Les enseignements sont souvent cloisonnés, alors que le dialogue entre les disciplines permet de donner du sens aux apprentissages fondamentaux. La dimension culturelle des disciplines, en particulier, gagnerait à être davantage promue.

La maîtrise des savoirs fondamentaux est essentielle pour aborder l'ensemble des domaines disciplinaires, qu'ils soient scientifiques, techniques ou orientés vers les humanités.

## INDICATEURS

\ Résultats des élèves aux évaluations nationales et aux examens, dont la Performance aux évaluations exhaustives de début de 6<sup>e</sup> en français / mathématiques.

\ Volume de formation des professeurs en lien avec les apprentissages fondamentaux.

\ Suivi du niveau de maîtrise des compétences du socle en lien avec les CSP.

\ Ecart de résultats en fonction des territoires (Education prioritaire, Quartiers prioritaires de la Ville, grande ruralité)

## OBJECTIFS

- Garantir la continuité du suivi des apprentissages grâce aux évaluations nationales
- Conforter l'acquisition des savoirs fondamentaux tout au long de la scolarité

## MESURES

- Renforcer la formation à la didactique des apprentissages fondamentaux en tenant compte des apports de la recherche et en exploitant les ressources offertes par le numérique.
- Déployer les « Plans Maths » et « Plans Français ».
- Identifier ce qui relève des fondamentaux dans chacun des champs disciplinaires et interdisciplinaires.
- Promouvoir une approche transversale du « respecter autrui » et du vivre ensemble.
- Promouvoir la dimension culturelle dans tous les champs disciplinaires et encourager la mise en œuvre de projets fédérateurs.
- Assurer le suivi des acquis du socle au-delà de l'année de troisième, et notamment au lycée professionnel.
- Suivre les apprentissages pour les publics les plus fragiles.
- Généraliser les dispositifs de valorisation de la lecture (libre quart d'heure de lecture, nuit de la lecture).

# Les usages du numérique

De nombreux pays se posent la question des compétences nécessaires pour relever les défis posés par les évolutions des sociétés. L'Union Européenne a ainsi adopté les « compétences du XXI<sup>e</sup> siècle »<sup>1</sup> qui ont vocation à constituer un socle répondant aux futurs besoins d'un citoyen du monde de demain et aux transformations à venir.

Le développement des outils numériques, dans et hors de l'école, offre des opportunités aux enseignants. Il leur est possible d'utiliser ces outils pour concevoir des adaptations des parcours d'apprentissage et proposer des situations faisant appel aux « compétences du XXI<sup>e</sup> siècle », en particulier la collaboration, la créativité et la pensée critique.

Il appartient aussi à l'École d'enseigner à tous les élèves les bons usages du numérique. Or, persiste une disparité des équipements et des usages selon les territoires en décalage avec les attentes de l'institution, des élèves et de la communauté éducative.

<sup>1</sup> La question des « compétences du XXI<sup>e</sup> siècle » est clairement présentée sur le site Archiclasse (<https://archiclasse.education.fr/Les-competences-du-21e-siecle>)

## INDICATEURS

- \ Volume de formation des professeurs pour les domaines concernés.
- \ Nombre d'e-lab

## OBJECTIFS

- Permettre à chaque élève de développer des compétences sociales et cognitives qui faciliteront son adaptation à un environnement en constante évolution.
- Arriver à une utilisation efficace et raisonnée des outils numériques.

## MESURES

- Utiliser en formation des modalités et des outils de formation développant des compétences transversales.
- Favoriser le travail en équipe.
- Promouvoir les usages du numérique pour les élèves en visant le renforcement des compétences fondamentales, en lien avec les évaluations nationales et l'adaptation aux besoins spécifiques.
- Développer une pratique raisonnée et responsable du numérique, dans le respect d'autrui et de soi-même.
- Associer les parents d'élèves aux usages du numérique.

# Ouverture européenne et internationale, plurilinguisme et maîtrise des langues vivantes

L'académie de Nancy-Metz est naturellement une académie ouverte sur l'Europe et l'international et a vocation à devenir une académie d'excellence pour l'apprentissage des langues vivantes. Sa situation géographique l'amène, outre la maîtrise de la langue anglaise, à favoriser le plurilinguisme et à prioriser les efforts sur l'apprentissage de l'allemand, « langue des voisins ». L'apprentissage d'autres langues vivantes est également proposé aux élèves.

Une politique volontariste en faveur de l'enseignement de l'allemand impose de construire les compétences linguistiques des enseignants.

La continuité de l'exposition aux langues et aux cultures étrangères impose de développer les partenariats et de construire, de l'école maternelle au lycée, des parcours adaptés pour favoriser les échanges interculturels.

## INDICATEURS

- \ Nombre d'appariements d'écoles et d'établissements
- \ Nombre de projets de partenariats internationaux.
- \ Taux de certification discipline non linguistique (DNL).
- \ Nombre d'élèves bénéficiant des différents enseignements et dispositifs favorisant l'apprentissage des langues.
- \ Taux d'élèves apprenant l'allemand
- \ Nombre d'établissements labellisés « Euroscol »

## OBJECTIFS

- Permettre à chaque élève de maîtriser deux langues vivantes étrangères, au moins au niveau A2<sup>2</sup>.
- Exposer chaque élève durant sa scolarité à des échanges européens et internationaux, en privilégiant le transfrontalier.

## MESURES

- Développer les parcours linguistiques : l'éveil linguistique dès la maternelle, les classes bilingues dès le cycle 3, l'enseignement en DNL, les parcours biculturels, les sections européennes.
- Proposer un programme ambitieux de formation des professeurs des écoles en langue allemande.
- Accentuer l'ouverture culturelle par le biais des outils numériques et des projets de mobilités.
- Développer les établissements Euroscol, véritables pôles d'expertise territoriaux

<sup>1</sup> Suivant le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) :

<https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-cecrl>

# Aménagement des espaces et organisation du temps pour apprendre

La crise sanitaire qui a débuté en 2020 a amené un changement des approches relatives aux temps et aux espaces d'apprentissage.

Le développement des usages du numérique a bouleversé les modalités d'apprentissage. Ainsi, le « temps de l'enfant et du jeune » doit être abordé dans sa continuité et sa globalité (scolaire, parascolaire, sportif, etc. ).

C'est pourquoi l'aménagement des espaces et du temps scolaire doit être pensé avec les collectivités compétentes afin de favoriser le travail collaboratif et personnel des élèves. L'organisation doit prendre en compte la généralisation des outils numériques individuels, l'introduction des objets connectés qui conduit à la fois à la reconfiguration architecturale et organisationnelle des espaces d'apprentissage classiques (classe, CDI, espaces de vie scolaire... ) et à l'émergence d'espaces d'apprentissage virtuels (ENT, réseaux sociaux, établissements virtuels, etc. ).

## INDICATEURS

- \ Nombre de projets de fablabs et autres tiers lieux, dans l'école ou en partenariat.
- \ Volume de formation des professionnels
- \ Nombre de projets innovants sur ce thème

## OBJECTIFS

- Adapter l'aménagement des espaces aux nouveaux usages
- Repenser l'organisation du temps scolaire au service des apprentissages.

## MESURES

- Dès l'école maternelle, aménager des espaces et ménager du temps permettant le travail collaboratif entre élèves, notamment numérique.
- Développer des modalités efficaces d'accompagnement du travail personnel des élèves.
- Penser l'aménagement de l'espace en lien avec les apprentissages fondamentaux et dans le cadre des enseignements : création de pôles dédiés (lecture, écriture, sciences), d'espaces (débat, dialogue, médiation, résolution de conflits) et de lieux de vie.
- Soutenir la présence de tiers lieux, notamment les lieux d'art et de culture, au cœur des établissements scolaires.
- Mettre en place plus de ponts entre les lieux et les activités scolaires et parascolaires (vacances apprenantes, culture du sport, etc. ).
- Concevoir des espaces multi-usages, ouverts aux acteurs locaux en créant par exemple des établissements de services.
- Réfléchir les lieux au service des usagers (élèves, familles, mais aussi les personnels, etc. ).
- Développer les projets éducatifs dans les internats.

# Parcours, ambition et mobilité

Tout en ayant de bons résultats aux évaluations nationales, la performance de l'académie de Nancy-Metz quant aux poursuites d'études de ses élèves après le bac doit encore s'améliorer. Les apprentissages s'effectuent dans la durée. On constate des disparités en termes d'ambition suivant les territoires, les milieux sociaux, les genres. Il appartient à l'École d'offrir la garantie d'un accompagnement adapté à chaque public. C'est particulièrement le cas pour les élèves relevant d'un enseignement adapté ou habitant en zone très rurale.

La construction de parcours cohérents portant sur des domaines aussi variés que l'éducation au numérique, apprendre à porter secours, la construction du projet d'avenir, l'éducation culturelle et artistique, la pratique sportive, la découverte du monde, l'apprentissage de la mobilité... requiert une concertation entre les différentes équipes impliquées. La question de la mémoire des étapes franchies est primordiale. L'utilisation d'outils de certification des acquis, tels que l'application PIX pour le numérique, est à étendre.

Enfin, on constate encore un nombre trop important d'élèves décrocheurs, même si ce nombre tend à se réduire ces dernières années.

## INDICATEURS

- \ Indicateurs de vœux d'orientation (cohérence vœux orientation, orientation des filles... ).
- \ Nombre de projets d'établissements intégrant ces problématiques.
- \ Résultats des élèves de SEGPA.
- \ Taux de sortie après une 2<sup>de</sup> pro ou une 1<sup>re</sup> pro.
- \ Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur (public+privé) en Licence, BTS, IUT, CPGE...
- \ Nombre d'élèves décrocheurs.
- \ Nombre d'élèves participant aux dispositifs spécifiques favorisant l'ambition scolaire.

## OBJECTIFS

- Permettre à chaque élève d'être acteur de son parcours de formation.
- Sécuriser les parcours jusqu'aux premières années de l'enseignement supérieur ou jusqu'à l'insertion professionnelle des jeunes.

## MESURES

- Garantir une information relative à l'orientation dans et hors de l'établissement scolaire pour accompagner l'élève dans la construction de son projet personnel
- Accompagner les changements de parcours grâce à des dispositifs adaptés (passerelles, sas tremplin, etc. )
- Inscrire les actions des projets (d'école, d'établissement... ) dans une logique de parcours.
- Lutter contre le poids des déterminismes dans les choix d'orientation.
- Disposer dans chaque collège et lycée d'un projet de lutte contre le décrochage
- Favoriser l'ouverture des lycéens professionnels qui le souhaitent
- Mener des actions ciblées pour lutter contre les déterminismes sociaux ou de genre dans l'orientation.
- Valoriser les sciences et les formations industrielles

# Climat scolaire, Valeurs de la République et Engagement

La question du climat scolaire englobe toutes les problématiques de la vie de l'élève : relations entre élèves, entre adultes et élèves, cadre de vie et de travail, apprentissage de la vie collective, responsabilisation des élèves et culture de l'engagement.

La question du respect des valeurs de la République et du principe de laïcité bénéficie d'une attention particulière afin de lutter contre le communautarisme et les tentatives de repli sur soi.

## INDICATEURS

- \ Indicateurs quantitatifs associés à la vie scolaire en référence aux tableaux de bord académiques et aux enquêtes nationales de victimation.
- \ Participation des élèves aux différentes élections et instances.
- \ Volume de formation sur ce thème.
- \ Projets d'écoles, circonscriptions, établissements, réseaux.
- \ Pourcentage de personnels formés aux valeurs de la République

## OBJECTIFS

- Assurer un climat scolaire serein.
- Affirmer les valeurs de la République et de laïcité comme principe fondateur de l'École.

## MESURES

- Favoriser l'engagement et la responsabilisation des élèves: généraliser les conseils de vie collégienne.
- Multiplier les occasions d'engagement des élèves: renforcer le rôle du Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL), développer les maisons des lycéens.
- Mobiliser les équipes Valeurs de la République en accompagnant les écoles et EPLE dès que c'est nécessaire.
- Former tous les personnels aux questions de lutte contre la violence et aux atteintes aux valeurs de la République.
- Communiquer sur les réussites, valoriser les pratiques innovantes, les projets révélateurs de l'engagement des élèves.

# Sport, santé, culture et développement durable

Les « compétences du XXI<sup>e</sup> siècle » sont essentiellement sociales. Si les enseignements fondamentaux sont essentiels à la réussite scolaire, ils n'englobent pas tous les facteurs favorables.

Ainsi la pratique d'un sport, l'éducation à la santé, l'ouverture culturelle et celle du respect de l'environnement sont des enjeux majeurs qui contribuent à une réussite scolaire immédiate, mais aussi à l'insertion sociale durable.

Dans ce cadre, la question de l'expression orale, de l'éloquence, est une compétence essentielle et transversale.

## INDICATEURS

\ Pourcentage de licenciés UNSS

\ Indicateurs de santé  
\ Nombre de Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)

\ Nombre de labellisations Éducation au développement durable (EDD)

## OBJECTIFS

- Ouvrir tous les élèves aux enjeux du monde contemporain.
- Permettre aux élèves d'évoluer dans le monde contemporain.

## MESURES

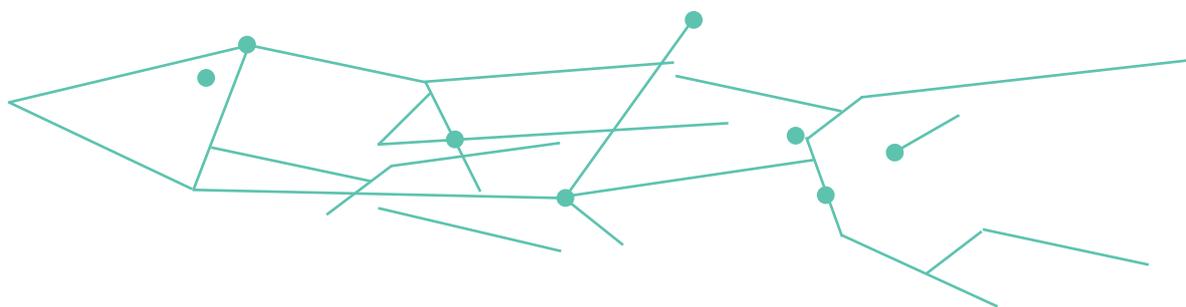
- Développer le sport scolaire et les valeurs qu'il véhicule en complément de l'EPS
- Multiplier les labels Génération 2024
- Atteindre le 100% Éducation Artistique et Culturelle
- Multiplier par trois le nombre d'établissements labellisés E3D
- Mettre en place dès l'école primaire une pratique favorisant l'éloquence.

# Axe 2

# L'école pour tous



Garantir une école équitable et accueillante pour tous les élèves



# Spécificité des territoires, grande pauvreté, ruralité

Le territoire académique est marqué par de grandes disparités culturelles, économiques et de densité de population. La baisse démographique est particulièrement marquée dans les Vosges et la Meuse tandis que le sillon Nancy-Metz-Thionville concentre la majorité de la population et de l'activité économique. Certains secteurs se paupérisent silencieusement.

Dans les territoires ruraux, les déplacements posent une réelle difficulté et la mise en réseau des établissements se heurte aux limites des interconnexions routières. La ruralité et la grande pauvreté ont de fortes incidences sur la scolarité des élèves. Elles renforcent l'enfermement sur un secteur, ce qui induit un manque d'ouverture, d'ambition, de mobilité d'accès à certaines ressources y compris numériques. Les équipes pédagogiques se sentent parfois seules et démunies. Le partenariat en réseaux peut offrir une solution, sous réserve d'être coordonné pour répondre aux différents enjeux éducatifs, culturels et pédagogiques.

Parallèlement, l'académie dispose d'un certain nombre de réseaux d'éducation prioritaire dans lesquels les résultats scolaires nécessitent d'être confortés.

## INDICATEURS

\ Cartes sur la ruralité, la grande pauvreté, la densité de population, les établissements scolaires, l'évolution du nombre de boursiers, l'utilisation de l'Espace Numérique de Travail (ENT), des indicateurs de santé, les flux d'orientation, les résultats scolaires..

\ Comparaison entre les territoires pour ces indicateurs (différentiels)

\ Écarts de performance aux évaluations exhaustives de CP/CE1, de 6<sup>e</sup> en français / mathématiques

\ Nombre de contrats avec les collectivités

## OBJECTIFS

- Renforcer la convergence, la cohérence et la complémentarité des différents plans (éducation prioritaire, ruralité, lutte contre la pauvreté, cités éducatives... ).
- Proposer les mêmes chances et la même offre éducative à tous les élèves quel que soit leur lieu d'habitation.

## MESURES

- Rendre effectif le travail partenarial avec les collectivités locales, notamment en éducation prioritaire et dans les territoires ruraux
- Multiplier les « territoires éducatifs ruraux » labélisés
- Développer les internats d'excellence
- Généraliser les Contrats territoriaux d'Éducation Artistique et Culturelle
- Conforter la politique de l'éducation prioritaire en généralisant les dédoublements en Grande Section, CP et CE1.
- Renforcer la politique de Cordées de la réussite en Éducation prioritaire et en zones rurales
- Mailler le territoire de service éducatif de proximité : établissement de service, GRH de proximité, laboratoires disciplinaires, etc.

# École inclusive et publics à besoins particuliers

Tous les membres de la communauté éducative montrent par leur engagement une forte volonté d'accueillir les élèves à besoins particuliers et de leur offrir les mêmes chances de réussite de la maternelle au lycée. L'intégration des enfants à besoins particuliers est aujourd'hui acceptée.

Les besoins éducatifs particuliers ont des origines multiples. Les réponses doivent être individuelles et formalisées. La finalité est de permettre l'inclusion pédagogique en classe et dans la vie de l'établissement. L'accompagnement de tous passe par une formation adaptée aux différents contextes, prenant en compte une double évolution : l'augmentation du nombre d'élèves accueillis et la plus grande diversité des troubles et des besoins.

## INDICATEURS

- \ Part des élèves en situation de handicap parmi l'ensemble des élèves scolarisés en milieu ordinaire
- \ Répartition des élèves en situation de handicap selon le type de trouble.
- \ Part et effectifs d'élèves avec des troubles du spectre de l'autisme (TSA)
- \ Part des élèves en Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) parmi les élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire
- \ Prise en charge des élèves en situation de handicap en ULIS école (public), collège, lycée
- \ Taux d'inclusion scolaire.

## OBJECTIF

Disposer d'une école 100% inclusive

## MESURES

- Renforcer la formation des personnels et développer une culture commune par la mutualisation et l'harmonisation des pratiques et des ressources.
- Mettre en place une politique d'inclusion des élèves à besoins particuliers dans l'ensemble des projets ou actions : participation aux instances, aux projets culturels, sportifs.
- Simplifier les démarches et améliorer la mise en cohérence des dispositifs au sein des structures (école, EPLE... ) et entre elles, y compris lors d'un changement de cycle ou d'établissement.
- Optimiser l'utilisation de la ressource humaine, notamment au moyen des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL).
- Exploiter la plus-value pédagogique apportée par les outils numériques.

# Différenciation pédagogique

Les élèves peuvent, à un moment ou à un autre, avoir besoin d'une prise en charge personnalisée. Associée à une évaluation par compétences, la différenciation pédagogique renforce l'estime de soi, entretient la motivation et place chaque élève sur la trajectoire de la réussite scolaire.

L'ensemble des membres de la communauté éducative est conscient des enjeux d'une prise en charge personnalisée et veille à permettre à chaque élève de se construire et d'exprimer ses talents. La multiplicité des engagements et les efforts conséquents produits dans ce domaine (expérimentations dans les établissements, formations d'initiatives locales, travaux de groupes académiques, développement d'outils numériques...) témoignent d'une dynamique très présente. Cependant, la diversité et l'évolution des contextes d'enseignement demandent une adaptation permanente des pratiques et un accompagnement des personnels pour apporter des réponses au plus près des besoins.

## INDICATEURS

\ Volume de formation sur le thème.

\ Proportion d'élèves décrocheurs du 2<sup>nd</sup> degré de plus de 15 ans (par rapport au national).

\ Taux de persévérance scolaire par type d'établissement et dispositif de formation (hors EREA, DIMA et ULIS).

\ Résultats aux épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB).

## OBJECTIF

Promouvoir et diffuser des pratiques pédagogiques mettant en œuvre une approche différenciée, adaptée aux besoins et aux compétences des élèves.

## MESURES

- Développer l'expérimentation de nouvelles pratiques pédagogiques, en particulier en renforçant les liens avec la recherche et en exploitant les potentialités offertes par les outils numériques.
- Développer les compétences professionnelles des enseignants et des équipes relativement aux pratiques d'évaluation et de différenciation pédagogique. Former les personnels à une utilisation efficace des outils nationaux (évaluations nationales, livret scolaire unique (LSU)).
- Développer l'information et la formation des enseignants aux apports des neurosciences dans l'enseignement.
- Renforcer la lutte contre le décrochage scolaire par un repérage précoce et une personnalisation des parcours.

# Relation aux familles

La qualité des relations entre l'École et les familles est un enjeu important, condition de réussite des élèves. Le lien entre les familles et l'École est à renforcer avec un soin particulier pour les familles qui sont les plus éloignées de l'école. Certaines familles s'éloignent de l'École quand d'autres se montrent exigeantes vis-à-vis de celle-ci. De nombreux facteurs (problématiques de pauvreté et d'isolement, difficultés d'accès au numérique... ) contribuent à rendre complexes les relations de l'École et des familles.

## INDICATEURS

- \ Nombre de projets associant les parents ou à destination de ceux-ci : mallette des parents, portes ouvertes, actions en lien avec l'appropriation du numérique par les parents.
- \ Participation aux élections, participation aux instances.

## OBJECTIF

Renforcer le partenariat et la confiance des familles au service de la réussite des élèves.

## MESURES

- Développer les actions d'information en direction des familles : utilisation du numérique, droits et devoirs des responsables légaux, développement de la « mallette des parents ».
- Renforcer la formation des enseignants aux enjeux de la communication École-familles.
- Développer les occasions d'entrer dans l'école ou l'établissement : événements scolaires, ateliers dédiés, conférences...
- Utiliser pleinement les espaces numériques de travail pour associer les parents à la vie de l'école.
- Penser les lieux et les moments d'accueil des parents dans les écoles et les établissements.
- Aider les parents en difficulté avec les démarches administratives, sans forcément se limiter à celles qui concernent la scolarité de leurs enfants (par exemple au sein des établissements de services).

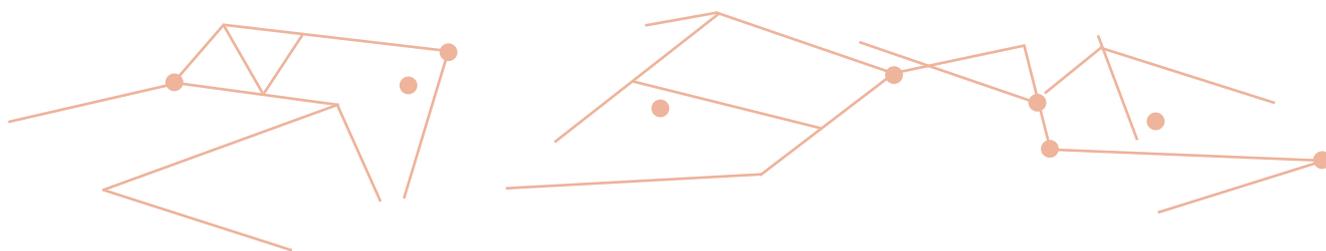


# Axe 3

# Accompagnement des personnels



Accompagner les personnels dans l'exercice de leur métier.



# La gestion des ressources humaines en proximité

Le développement de la Gestion des Ressources Humaines (GRH) de proximité doit faciliter une mise en œuvre plus rapide des dispositifs d'accompagnement des personnels.

L'accompagnement des personnels doit être envisagé de l'accueil en début de carrière jusqu'à une reconnaissance marquée à la fin de celle-ci. Un accompagnement qui se traduit par un soutien par la formation lors des différentes étapes de la carrière, une aide pour surmonter les difficultés ainsi que des conseils dans son déroulement.

Les rendez-vous de carrière doivent permettre un accompagnement efficace des personnels concernés. Il apparaît aussi nécessaire de porter une attention particulière aux enseignants débutants, et aux enseignants contractuels.

Dans le cadre de carrières qui tendent à s'allonger, les passerelles vers d'autres métiers doivent devenir plus efficaces. Pour cela, des opportunités de découverte d'autres contextes professionnels doivent être offertes aux personnels.

Par ailleurs, la GRH de proximité doit aussi s'entendre dans le cadre d'un accompagnement par les services gestionnaires au quotidien, les personnels doivent pouvoir trouver des interlocuteurs pour répondre à leurs questions.

## INDICATEURS

\ Volume de formation offert aux personnels débutants.

\ Identification des différentes formes d'accompagnement : formation, visites, coopération...

\ Fréquentation des formations en lien avec les rendez-vous de carrière.

\ Personnels ayant recours à la GRH de proximité.

## OBJECTIF

Assurer à chaque personnel la possibilité de bénéficier d'un accompagnement dans sa pratique professionnelle tout au long de son parcours.

## MESURES

- Développer le dispositif de GRH de proximité et le travail d'accompagnement de proximité par les corps d'inspection.
- Améliorer l'efficacité des rendez-vous de carrière par la formation des évaluateurs et par l'extension possible du dispositif aux personnels non titulaires.
- Créer les conditions propices au travail en équipes, à la concertation entre pairs.
- Renforcer la culture des services aux agents à travers le concept d'« usagers »
- Faciliter les parcours des personnels (guides d'accueil, accompagnement de l'évolution professionnelle, préparation des retraites, etc.)

# Formation des personnels

La formation des personnels joue aujourd'hui un rôle majeur dans la gestion des ressources humaines. L'exercice de métiers de plus en plus complexes nécessite de faciliter pour chacun l'acquisition et le développement de compétences professionnelles au plus près des besoins. Si la formation entre pairs est plébiscitée, l'inter-catégorialité des publics représente également une attente forte. Pour répondre au mieux à ces évolutions, il faut assurer la montée en compétences des formateurs. Il importe aussi de penser les actions de formation dans la durée, d'en renouveler les modalités grâce aux opportunités qu'offrent aujourd'hui les outils numériques, et d'établir des rapprochements plus fréquents entre les équipes pédagogiques et des intervenants issus de la recherche.

La formation des personnels doit répondre à deux enjeux majeurs, l'amélioration constante du service rendu à tous les élèves et l'appropriation des valeurs qui fondent l'École républicaine par tous les personnels. Le nouveau schéma directeur national de la formation<sup>1</sup> fixe un cahier des charges qui croise les attentes du terrain et la demande institutionnelle selon trois orientations : l'amélioration de la connaissance du système éducatif, le perfectionnement des pratiques professionnelles comme point d'entrée pour une meilleure connaissance des évolutions au sein de chaque métier, la mutualisation de ces pratiques et des expériences. Chaque agent doit pouvoir également se constituer un parcours de formation qui lui permette d'aller vers d'autres missions ou d'autres métiers s'il le souhaite.

## INDICATEURS

- \ Nombre de journées de formation pour chaque type de modalité (présentiel, hybride...).
- \ Volume et diversité des thématiques des formations organisées localement au niveau des Bassin de Formation.
- \ Nombre de formations inter-degrés.
- \ Variété de l'offre de formation.
- \ Réponses aux enquêtes de satisfaction.

<sup>1</sup> Circulaire n°2019-133 du 23 septembre 2019

## OBJECTIF

Proposer à chacun une formation lui permettant de développer et d'enrichir sa professionnalité tout au long de sa carrière.

## MESURES

- Assurer une offre de proximité en développant les plans locaux de formation au niveau des bassins de formation et en cartographiant les compétences.
- Assurer une professionnalisation continue des acteurs de la formation.
- Garantir la diffusion des bonnes pratiques.
- Créer un environnement permettant aux personnels formés de mieux envisager les prolongements et réinvestissements souhaités à l'issue des formations qu'ils ont suivies.
- Faire en sorte que chacun puisse identifier les compétences acquises au cours d'une formation, ainsi que le degré de maîtrise atteint.
- Élargir l'offre de formations des personnels à la fonction publique et au-delà.

# Travail en équipe

Les réformes institutionnelles récentes ont créé un cadre incitatif pour le travail en équipe : liaisons inter-degrés, co-enseignement, enseignements de spécialité en lycée... L'inter-catégorialité est aussi fortement promue car elle favorise l'ouverture à des questionnements larges et variés, et permet à chacun de mieux appréhender l'exercice de son métier dans le cadre d'une politique éducative globale et parfois de rompre avec un isolement professionnel. Forts des enseignants et des pratiques liés à la crise sanitaire Covid-19, les outils et les pédagogies collaboratifs sont désormais ancrés avec force et visibilité dans le paysage institutionnel. Pourtant, malgré la place donnée au travail en équipe et les leviers mis en œuvre pour l'installer, il reste un champ qui nécessite la plus grande attention.

## INDICATEURS

- \ Présence de cet objectif dans les projets d'école, d'établissements...
- \ Évolution des modalités de formation initiale et continue
- \ Nombre de personnels experts

## OBJECTIF

Favoriser le travail en équipes et en réseaux.

## MESURES

- Développer des conditions facilitantes pour le travail en équipe : aménagement du temps et des lieux de travail, utilisation des outils numériques.
- Développer le travail en partenariat à l'intérieur de l'École : inter-degrés et inter-catégorialité.
- Développer le travail avec les partenaires de l'École dans leur diversité : campus des métiers, associations, acteurs culturels, sportifs, etc.
- Développer les réseaux d'experts de l'Éducation nationale, la Jeunesse et les Sports et les ouvrir sur les acteurs du territoire.

# Soutien à l'innovation et à l'ouverture européenne et internationale

Pour assurer la réussite des élèves et garantir l'équité pour tous, l'École doit proposer des pédagogies innovantes et adaptées aux problématiques spécifiques aux établissements. Il est nécessaire d'accompagner au plus près les équipes motivées et de susciter des initiatives. Ce soutien peut être apporté conjointement par les chefs d'établissement, les directeurs d'école, les services académiques, notamment la CARDIE, et les corps d'inspection.

De nombreux projets innovants sont menés dans l'académie mais ils ne sont pas tous mis en valeur soit par méconnaissance des possibilités offertes, soit par la crainte de la complexité de la démarche, soit par la réserve des équipes qui hésitent à se mettre en avant. De plus en plus de porteurs de projets demandent à être accompagnés par des chercheurs.

## INDICATEURS

- \ Nombre de projets suivis par la CARDIE.
- \ Nombre de candidats au prix Impulsions.
- \ Intégration de cet enjeu dans les projets d'école, circonscription, établissements...
- \ Nombre de personnels ayant effectué une mobilité européenne ou internationale.

## OBJECTIF

Accompagner les démarches innovantes dans les écoles, les établissements et les services.

## MESURES

- Proposer chaque année des axes d'innovation, encourager les équipes à innover.
- Augmenter la visibilité des projets innovants menés dans l'académie.
- Sensibiliser les équipes innovantes à l'intérêt d'être accompagnées aux différentes étapes de leurs projets : aide à la conception, à la réalisation, à la communication et au bilan.
- Mobiliser les acteurs de recherche à l'échelle de la Région académique Grand Est.
- Encourager les personnels à participer aux programmes de mobilités internationales.

# Améliorer les conditions de travail des personnels

L'évolution des missions de l'École, en particulier sa mission inclusive qui réclame une adaptation fine et permanente aux besoins particuliers des élèves, conduit de nombreux personnels à redouter de ne pas être à la hauteur du service attendu. Cette inquiétude génère du stress et fragilise les personnes.

La mise en place des rendez-vous de carrière et le développement de la GRH de proximité doivent répondre au besoin d'accompagnement des enseignants dans leur activité professionnelle. Une attention analogue à la santé et à la sécurité des personnels est nécessaire. Plusieurs dispositifs destinés à la prévention, parfois mal connus, coexistent.

La qualité des relations humaines, le confort du cadre de travail, la prévention de l'isolement professionnel, constituent des atouts pour un exercice serein et efficace du métier de chacun.

## INDICATEURS

\ Indicateurs d'activité de la GRH de proximité : suivi des situations de fragilité, actions de prévention...

\ Volume d'actions de formation sur la thématique : nombre d'actions et nombre de personnels touchés.

## OBJECTIF

Les personnels de l'académie doivent pouvoir exercer leur activité professionnelle dans un cadre sécurisant, agréable, propice aux échanges et au travail collectif.

## MESURES

- Poursuivre le dialogue avec les collectivités territoriales pour améliorer la qualité des espaces de travail
- Porter une attention particulière aux personnels les plus fragiles
- Développer le travail en réseaux en vue d'une meilleure prise en compte des spécificités territoriales
- Développer l'information et la formation relatives aux risques professionnels
- Améliorer l'accompagnement des personnels dans les situations difficiles (accompagnement médical, protection juridique, etc.)
- Mettre en œuvre et faire connaître la politique d'action sociale adaptée aux besoins spécifiques locaux (aide à l'enfance, études, restauration, logement, etc.)
- Entretenir le dialogue social au service de l'amélioration des conditions de travail des personnels

# Prise en compte des spécificités

L'exercice des métiers de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sport peut différer de manière importante selon les métiers, les lieux et les contextes : zones rurales, éducation prioritaire... L'attractivité des postes dans les grandes villes de l'académie a une incidence sur les affectations en début de carrière : les débutants sont présents en nombre dans les territoires les plus isolés de l'académie, les équipes y subissent un renouvellement plus fréquent, les remplacements sont plus difficiles à assurer.

## INDICATEURS

- \ Formations pour publics spécifiques.
- \ Volume de formation proposé aux personnels contractuels.
- \ Projets de territoires.
- \ Indicateurs délégation académique au numérique éducatif (DANE) sur ces territoires.

## OBJECTIFS

- Prendre en compte les spécificités des territoires dans la gestion des ressources humaines.
- Prendre en compte les spécificités métiers de l'ensemble des personnels : enseignants, cadres, administratifs, personnels d'éducation, de santé, sociaux, techniques...

## MESURES

- Assurer une présence renforcée des moyens d'accompagnement des personnels dans l'exercice de leurs métiers.
- Renforcer l'accompagnement des personnels en début de carrière.
- Mettre en place une politique volontariste d'accompagnement par le numérique.
- Développer la formation continue des enseignants contractuels.
- Encourager l'élaboration de projets prenant en compte les particularités des territoires.









**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Projet académique 2021 – 2025

« L' école sur tous les territoires »

